



HARIBO
67, boulevard du
Capitaine Gèze
F - 13014 Marseille

FICHE DE SPECIFICATIONS
DRAGIBUS

ANNEXE 00900C
date: 01/07/2019
HACCP

Définition et procédé d'obtention :

Articles de confiserie drageifiés (tendres de couleurs variées) obtenus par la technique de coulée d'un sirop résultant de la dissolution de sucres, amidons modifiés dans des empreintes d'amidon natif de maïs leur conférant leur forme qui après gélification et séchage sont démoulés dépoutrés et dragéifiés.

Dénomination :

confiserie dragéifiée

Composition :

Ingrédients : sucre; sirop de glucose; amidon; acidifiants: acide citrique, acide malique; correcteurs d'acidité: citrate monosodique, malate acide de sodium; arôme; colorants: curcumine, bleu patenté V, charbon végétal, carotènes végétaux, anthocyanes; agent d'enrobage: cire de carnauba.

Caractères physico - chimiques :

	Méthodes	
Humidité résiduelle en %	H151	3 - 6
Humidité relative d'équilibre en %	MT024	55-60
PH à 10%	H155	Env. 3,1
Acidité en % d'acide citrique anhydre	H155	0,64 - 0,90

Information nutritionnelle moyenne :

	pour 100g	pour 25g	en % des AQR*
Valeur énergétique	1577kJ/371kcal	394kJ/93kcal	5%
Matières grasses	<0,5g	<0,1g	<1%
dont acides gras saturés	<0,1g	<0,02g	<1%
Glucides	92g	23g	9%
dont sucres	58g	14,5g	16%
Protéines	<0,5g	<0,1g	<1%
Sel	0,05g	0,01g	<1%

* AQR (apports quotidiens de référence) pour un adulte-type (2000kcal).

Critères microbiologiques :

Les produits de confiserie ne sont pas soumis à des critères microbiologiques réglementaires.
Des contrôles internes réguliers sont effectués dans le cadre HACCP.

Substances allergènes à déclarer (figurant à l'annexe II du règlement 1169/2011):

Aucune

Date de Durabilité Minimale (DDM) :

15 mois

Type de conditionnement :

Sachets - boîtes - assortiments

Conditions de transport - stockage :

Tenir à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
Humidité < 70% et température < 30°C

Utilisation par le consommateur :

Consommation en l'état

Populations cibles :

Adultes et enfants

Précautions :

/

Annule et remplace :

fiche du 10/06/2015

Motif de modification :

Harmonisation des valeurs nutritionnelles des Dragibus

Les renseignements fournis dans ce document pourront faire l'objet de modifications dans le cadre de l'évolution de la réglementation européenne.